

Brochures, dépliants, affiches, vidéos, documents en ligne...

Santé au travail : passez à l'action !

Ces dépliants de sensibilisation (6 volets), destinés aux TPE-PME, présentent les principaux risques professionnels rencontrés dans différents métiers, ainsi que les chiffres-clés en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Ils rappellent également les principales situations à l'origine d'accidents du travail et les solutions de prévention incontournables.

Pour chaque secteur, l'INRS et l'Assurance maladie-Risques professionnels proposent, en plus du dépliant, un outil d'aide à l'évaluation des risques professionnels ainsi que des ressources d'information :

Métiers de la propreté (réf. ED 6409) ; **Vétérinaire** (réf. ED 6411) ; **Accueil de jeunes enfants** (réf. ED 6426) ; **Club sportif** (réf. ED 6427) et **Organisation associative** (réf. ED 6439) ; **Industrie : Mécanique industrielle** (réf. ED 6398), **Industries plastique et caoutchouc** (réf. ED 6408), **Métallerie - Travail des métaux** (réf. ED 6435), **Traitement et revêtement des métaux** (réf. ED 6425) ; **Métiers du bois : Ameublement** (réf. ED 6404), **Scierie** (réf. ED 6430), **Emballage** (réf. ED 6453).





Quelle formation à la santé et sécurité au travail en 2030 ?

Prospectives en santé et sécurité au travail

Comment doit évoluer la formation à la santé & sécurité au travail dans les dix prochaines années pour répondre au mieux aux enjeux de transformation du travail ? L'INRS a animé une démarche de prospective impliquant experts issus de divers organismes et partenaires sociaux pour tenter de répondre à cette question. Ce rapport restitue l'intégralité de ces travaux. L'objectif est de proposer aux acteurs concernés un diagnostic de la situation et des chantiers d'avenir, pour adapter le levier de prévention que constitue la formation à la santé & sécurité au travail.

Réf. PV 15, 224 p.



Télétravail. Cadre juridique et conventionnel. Approche santé et sécurité

Aide-mémoire juridique

Cet aide-mémoire présente le cadre juridique et conventionnel du télétravail, que celui-ci soit régulier, occasionnel ou exceptionnel (définitions, modalités de mise en place...). Le document aborde plus spécifiquement ce sujet sous l'angle réglementaire de la santé et de la sécurité.

Réf. TJ 25, 40 p.



Équipements de premiers secours en entreprise : douches de sécurité et lave-œil

Fiche pratique de sécurité

Les douches de sécurité et les lave-œil sont destinés à éviter une brûlure chimique de la peau ou des yeux en cas de projection ou de contact avec un produit chimique. Cette fiche présente les différents types d'équipements disponibles, des conseils pour les choisir et des préconisations d'utilisation.

Réf. ED 151, plaquette de 4 p.



Bien stocker les produits chimiques

Solution de prévention

Cette fiche propose des recommandations pratiques pour bien stocker les produits chimiques, afin de préserver la santé et la sécurité des salariés.

Réf. ED 6455, plaquette 2 p.



Utiliser en sécurité les produits chimiques d'entretien

Solution de prévention

Cette fiche propose des recommandations pratiques pour utiliser en sécurité les produits chimiques d'entretien, afin de préserver la santé et la sécurité des salariés.

Réf. ED 6456, plaquette 2 p.

Dossiers Web



Industrie du futur

<https://www.inrs.fr/inrs/themes-travail/industrie-du-futur/ce-qu-il-faut-retenir.html>

L'industrie du futur, ou industrie 4.0, marque un tournant dans l'évolution du secteur industriel. Reposant sur l'intégration des nouvelles technologies, notamment numériques, dans l'ensemble de la chaîne de production, elle vise à associer flexibilité et productivité pour améliorer la compétitivité des entreprises. Avec ces évolutions, ce sont les modes de production, et donc l'activité des salariés, les collectifs de travail et de façon plus générale l'organisation du travail, qui sont bouleversés. Cela se traduit par une redéfinition des tâches et des rôles de chacun, de nouvelles procédures, de nouveaux métiers et de nouvelles compétences à acquérir.



Poussières

<https://www.inrs.fr/risques/poussieres/ce-qu-il-faut-retenir.html>

En milieu professionnel, les poussières peuvent être produites par de multiples procédés : broyage de minéraux, manipulation de produits pulvérulents comme la farine ou le sucre, usinage du bois ou d'autres matériaux... Lorsqu'elles sont inhalées, les poussières peuvent entraîner des risques plus ou moins graves pour la santé des travailleurs exposés. Les solutions de prévention à mettre en place doivent prendre en compte la nature de ces poussières.



Fabrication additive

<https://www.inrs.fr/risques/fabrication-additive/ce-qu-il-faut-retenir.html>

En plein essor dans l'industrie, la fabrication additive (ou impression 3D) consiste à fabriquer des objets par addition de matière en couches successives. Ce procédé peut exposer les salariés à des risques liés à la manutention, aux rayonnements optiques, à l'utilisation de matériel électrique... L'essentiel de ce dossier est néanmoins consacré au risque chimique, plus spécifique de cette technologie.



Travail en horaires atypiques

<https://www.inrs.fr/risques/travail-horaires-atypiques/ce-qu-il-faut-retenir.html>

En France, depuis quelques années, les horaires atypiques concernent de nombreux salariés. Selon la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 19 % des Français travaillent de nuit ou en fin de semaine, 17,5 % à temps partiel, 10 % de façon occasionnelle et 10 % ont des horaires longs et flexibles. Une majorité travaillent donc en horaires atypiques et seulement 37 % des Français ont des horaires de travail dits « standards ». Le travail en horaires atypiques engendre des risques pour la santé. Les mécanismes sont différents selon les horaires pratiqués.



Et une vidéo : horaires atypiques et risques professionnels

Anim-300 : 4,16min

Le Dr Marie-Anne Gautier, médecin du travail et Laurence Weibel, chronobiologiste, toutes les deux expertes d'assistance médicale à l'INRS, présentent les liens entre les horaires atypiques et les effets sur la santé des salariés. Elles exposent aussi les solutions de prévention à mettre en place dans les entreprises afin de mieux organiser le temps de travail et limiter ces effets sur la santé.

Focus juridique

État de santé des salariés : obligations des employeurs et des salariés en période de pandémie

<https://www.inrs.fr/publications/juridique/focus-juridiques/focus-juridique-coronavirus-sante.html>

Ce focus offre des réponses aux questions juridiques et réglementaires que peuvent se poser les employeurs et les travailleurs concernant l'état de santé des salariés durant la pandémie de Covid-19.

Pass sanitaire : quelles sont les modalités d'application dans le milieu professionnel ?

<https://www.inrs.fr/publications/juridique/focus-juridiques/focus-juridique-pass-sanitaire.html>

Afin d'endiguer la pandémie de la Covid-19, le gouvernement a mis en place la présentation obligatoire pour certains salariés d'un pass sanitaire dans certains lieux et secteurs d'activités.